



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

artisanat, commerce et tourisme

Question écrite n° 9113

Texte de la question

M. Nicolas Dhuicq attire l'attention de Mme la ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme sur le conseil des ministres du 17 mai 2012 où, à l'issue de ce dernier, le Gouvernement faisait savoir qu'il entendait restreindre drastiquement le nombre de collaborateurs dans les cabinets ministériels. Ainsi, il a été décidé qu'il y aurait quinze conseillers pour un ministre de plein exercice et dix pour un ministre délégué. À ce jour il lui demande de bien vouloir lui indiquer le nombre de collaborateurs employés dans son cabinet.

Texte de la réponse

Au 8 décembre 2012, le cabinet compte 14 collaborateurs.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Dhuicq](#)

Circonscription : Aube (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9113

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Artisanat, commerce et tourisme

Ministère attributaire : Artisanat, commerce et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 novembre 2012](#), page 6210

Réponse publiée au JO le : [15 janvier 2013](#), page 411